



**Avis de requête et d'audience écrite  
en vue d'obtenir un permis de grossiste d'électricité  
Tembec (société en nom collectif) – Opérations de Kapuskasing  
EB-2009-0412**

Tembec (société en nom collectif) a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario afin d'obtenir un permis de grossiste d'électricité. La délivrance de ce permis permettrait à Tembec (société en nom collectif) – Opérations de Kapuskasing de vendre de l'électricité en gros en Ontario. La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2009-0412.

La décision concernant la requête sera rendue par le conseiller juridique des projets spéciaux à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Le conseiller, Projets spéciaux, n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette requête.

**Comment participer à l'audience**

La décision concernant la requête sera rendue par voie d'audience écrite à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons justifiant de tenir une audience orale. Si vous vous opposez à une audience écrite en l'espèce, vous devez fournir des motifs écrits pour expliquer la nécessité d'une audience orale. Toutes les observations qui visent à s'opposer à une audience écrite doivent parvenir à la Commission et au requérant d'ici le 31 décembre 2009.

Si vous désirez participer à une audience écrite, vous devez faire parvenir trois copies papier de vos observations écrites et, dans la mesure du possible, une copie électronique en format Word et en format PDF (permettant la recherche) à la Commission, ainsi qu'un exemplaire au requérant. Toutes les observations doivent être reçues au plus tard le 6 janvier 2010. Si le requérant entend répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse à la Commission, et en faire parvenir un exemplaire à toutes les parties qui ont présenté des observations, au plus tard le 13 janvier 2010.

Toutes les observations doivent citer le numéro de dossier EB-2009-0412, indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, ses numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que son adresse électronique. Toutes les communications doivent être adressées à la secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée plus bas, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour exigé.

Les renseignements concernant la requête peuvent être consultés au bureau de la Commission à l'adresse ci-dessous ou en communiquant avec le requérant. Les coordonnées du requérant sont également disponibles ci-dessous.

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements sur la manière de participer en visitant le site Web de la Commission ([www.oeb.gov.on.ca](http://www.oeb.gov.on.ca)) ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

### **IMPORTANT**

**SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT DES OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.**

### **ADRESSES**

#### **Commission :**

Commission de l'énergie de l'Ontario  
C.P. 2319  
2300, rue Yonge, 27<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M4P 1E4  
À l'attention de la secrétaire de la  
Commission

Courriel : [Boardsec@oeb.gov.on.ca](mailto:Boardsec@oeb.gov.on.ca)  
Tél. : 1 888 632-6273 (Sans frais)  
Télec. : 416 440-7656

#### **Requérant :**

Tembec (société en nom collectif)  
1, chemin Government  
Kapuskasing (Ontario)  
P5N 2Y2  
À l'attention de : André Ouimette

Courriel : [andre.ouimette@tembec.com](mailto:andre.ouimette@tembec.com)  
Tél. : 705 337-9744  
Télec. : 705 337-9700

#### **Conseiller juridique du Requérant :**

Karine Simoes  
Conseillère juridique principale, litiges et  
conformité  
Tembec  
Bureau 1050  
800, boul. René Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1X9

Courriel : [karine.simoes@tembec.com](mailto:karine.simoes@tembec.com)  
Tél. : 514 397-3927  
Télec. : 514 871-1980

FAIT à Toronto le 21 décembre 2009

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

*Original signé par*

Kirsten Walli  
Secrétaire de la Commission